

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 février 2026

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LES FRAUDES SOCIALES ET FISCALES
- (N° 2250)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° 869

AMENDEMENT

présenté par
M. Hetzel

ARTICLE 12

À l'alinéa 33, supprimer le mot :

« préalable ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement supprime une précision redondante.